

*Mission Permanente  
du Royaume du Maroc*



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية  
جنيف

**9<sup>ème</sup> Session Extraordinaire du  
Conseil des Droits de L'Homme sur  
la Situation à Gaza**

\*\*\*\*\*

**Intervention de S.E M. Omar HILALE,  
Ambassadeur, Représentant Permanent du  
Royaume du Maroc**

**Genève, le 9 janvier 2009**

**Monsieur le Président,**

Au nom du Royaume du Maroc, je voudrais tout d'abord, présenter nos sincères condoléances aux familles palestiniennes, victimes de l'agression militaire israélienne sur Gaza et réaffirmer notre solidarité avec le peuple palestinien.

La guerre déclenchée par Israël contre nos frères palestiniens dans la bande de Gaza est à son 14ème jour. Les attaques par air, mer et l'offensive terrestre, ont provoqué la mort de près de 800 palestiniens et fait plus de trois milles blessés civils, majoritairement des femmes et des enfants.

Les bombardements aveugles n'ont épargné ni les mosquées ni les hôpitaux et ambulances ni les écoles, y compris celle relevant d'une Organisation onusienne, ni les infrastructures civiles de base à Gaza. C'est là une punition collective de la population palestinienne, déjà éprouvée par le blocus illégal qui l'a précédé. Ce qui constitue une violation flagrante du droit international humanitaire

Aussi le Royaume du Maroc réitère-t-il, sa vive condamnation de cette guerre déclarée contre la population de Gaza et dénonce avec la plus grande fermeté l'usage disproportionné de la force.

Face à la grave détérioration de la situation humanitaire à Gaza, SM le Roi Mohammed VI a manifesté la disponibilité solidaire du Royaume du Maroc à recevoir immédiatement 200 blessés pour les soins et traitements dans deux établissements hospitaliers spécialisés à Rabat. Sa Majesté a également donné ses Hautes Instructions pour l'envoi d'une aide humanitaire d'urgence à Gaza.

Ce double geste royal s'inscrit dans le prolongement des actions humanitaires permanentes de SM le Roi Mohammed VI, en signe de solidarité avec le peuple palestinien en cette douloureuse épreuve.

**Monsieur le Président,**

La tenue de cette session extraordinaire du Conseil des Droits de l'homme, après celle du Conseil de sécurité, est un sursaut de la conscience universelle face au drame de Gaza et une réprobation de la guerre qu'elle subie. L'appel lancé au Conseil de sécurité et au Quartet international, dès le premier jour de cette agression meurtrière, par Sa Majesté le Roi, Mohammed VI, Président du Comité Alqods Acharif, afin de prendre leurs responsabilités pour la cessation immédiate des violences et la nécessaire poursuite du dialogue et de la négociation entre toutes les parties concernées, procède de Sa prise de conscience de la tragédie qui se profilait déjà.

Rien ne saurait justifier le rideau de feu et de fer qui s'est abattu sur Gaza ni l'offensive militaire sans précédent contre sa population.

L'histoire de la Terre Sainte de la Palestine a prouvé que les opérations militaires massives avec leur lot de destruction, de victimes civiles, de larmes et de sang des innocents, n'ont jamais ramené ni paix ni sécurité ni apporté de solutions aux problèmes qu'elles prétendaient résoudre. Seule la négociation, le dialogue et le respect de la légalité internationale peuvent assurer la paix, la coexistence pacifique et la sécurité de tous les peuples de la région.

### **Monsieur le Président**

L'agression militaire qui se poursuit encore contre la population de Gaza érode les efforts de la Communauté internationale pour parvenir à une solution juste et durable au problème isarélo-palestinien. Bien plus, elle est de nature à déstabiliser l'ensemble de la région.

C'est pourquoi, la Communauté internationale devrait tout mettre en œuvre afin d'imposer la fin de cette agression et assurer la protection du peuple palestinien.

Aussi le Royaume du Maroc appelle-t-il Israël à obtempérer à la résolution du Conseil de sécurité d'hier soir, appelant à un Cessez-le-feu « immédiat, durable et pleinement respecté, menant à un retrait complet des forces israéliennes de Gaza ».

Dans ce contexte, le Royaume du Maroc poursuit et encourage les efforts menés actuellement sous l'égide de l'Égypte, en vue d'arrêter cette guerre, réinstaurer la trêve, ouvrir les points de passage pour l'acheminement de l'aide humanitaire et œuvrer à réaliser l'incontournable et indispensable réconciliation nationale des palestiniens, dans la perspective de l'établissement de leur Etat indépendant, avec Al Qods Acharif comme Capitale.

Je vous remercie.